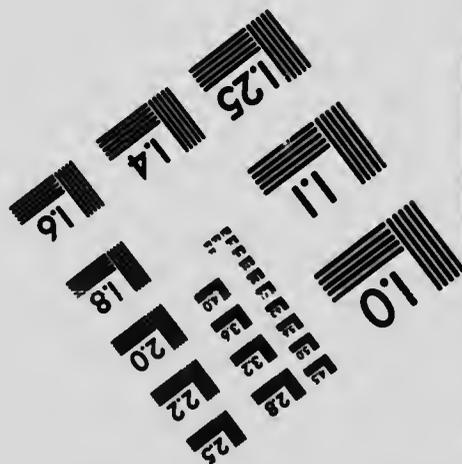
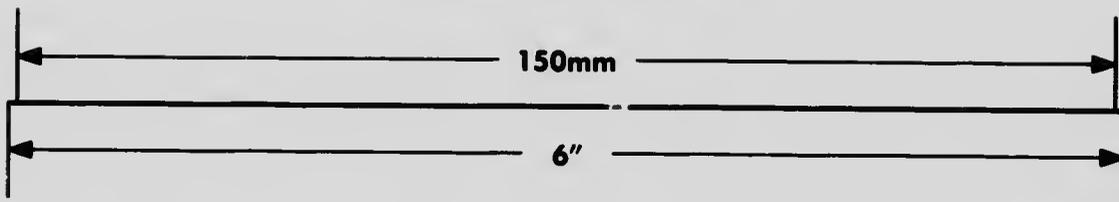
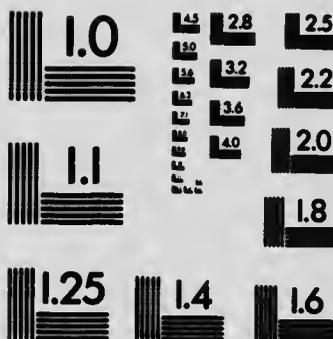
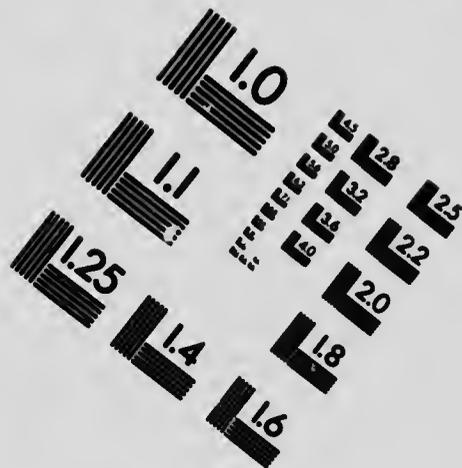
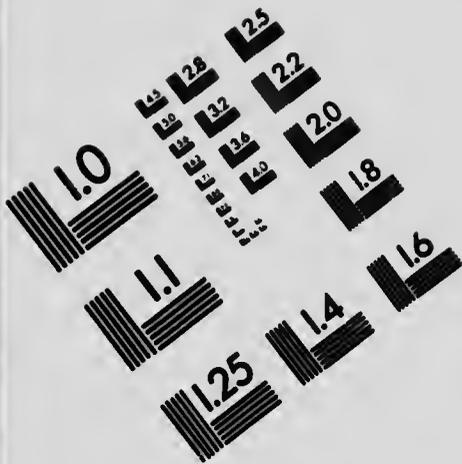


# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



**APPLIED IMAGE, Inc**  
 1653 East Main Street  
 Rochester, NY 14609 USA  
 Phone: 716/482-0300  
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc. All Rights Reserved

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1994**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques at bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui e été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
La titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches at/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Ralié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La raliura serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion la long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans la texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées at/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Trensperence
- Quality of print varies/  
Qualité inégala de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(as)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
La titre de l'an-tête proviant:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

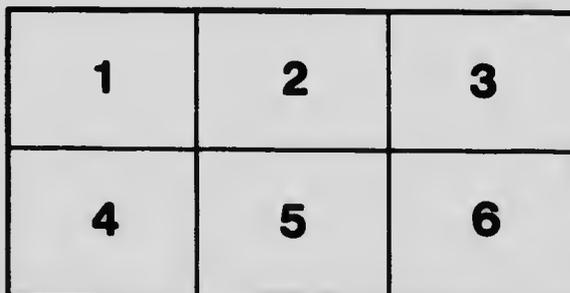
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

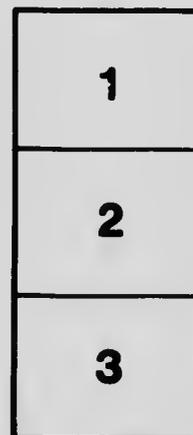
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.





*Jean Jacques Lefebvre*

LA TÂCHE DU GOUVERNEMENT BORDEN

DISCOURS

DE

M. Hon. T. C. Casgrain, C.B., M.P.

MINISTRE DES POSTES

PRESANCE LE 30 SEPTEMBRE 1916

DEVANT LE CLUB LIBERAL-CONSERVATEUR  
DE MONTREAL

LA SÉRIOSITÉ DE LA COMMISSION FINANCIÈRE ET  
FINANCIÈRE AVANT QU'IL A FALLU TROUVER  
LA QUESTION DES ÉCOLES LAÏQUES

Le règlement des questions de province de  
la mandature de l'Union nationale



**LA TÂCHE DU GOUVERNEMENT BORDEN**

—  
**DISCOURS**

**DE**

**L'hon. T. C. Casgrain, C.R., M.P.**

**MINISTRE DES POSTES**

**PRONONCÉ LE 30 SEPTEMBRE 1916  
DEVANT LE CLUB LIBÉRAL-CONSERVATEUR  
DE MONTRÉAL**

**LA SUCCESSION LIBÉRALE—SES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES ET  
ÉCONOMIQUES—L'ARGENT QU'IL A FALLU TROUVER—  
LA QUESTION DES ÉCOLES—LA GUERRE**



FC559

C38

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Je sais que l'on a critiqué quelque peu notre silence depuis quelque temps. Cette critique s'inspire sans doute d'un bon motif, qui est le désir de nous voir renseigner le public et l'empêcher ainsi de se laisser égarer par une campagne de presse souvent très injuste. Mais je demanderais à nos amis de ne pas oublier que nous traversons une crise sans précédent et que le travail de ceux qui ont la responsabilité de l'administration est actuellement des plus lourds. Que l'on partage ou non nos idées ou notre façon de les mettre en pratique, l'on ne peut nier que cette période de guerre avec ses problèmes de chaque jour demande une vigilance de tous les instants et une action constante, qui tient plus que jamais les ministres au siège du gouvernement.

Bien que, à lire certains journaux et à entendre certains hommes, comme par exemple l'honorable M. Lemieux, à Maisonneuve, la trêve consentie de part et d'autre au début de la guerre paraisse fort compromise, le temps n'est pas encore venu de rétorquer aux attaques dont nous sommes l'objet. Aussi me garderai-je bien, j'espère, de toute agression. Pour l'instant, je veux simplement donner un bref résumé de notre œuvre afin que l'on puisse juger si nous avons fait notre devoir.

Nous avons reçu mission d'administrer les affaires du pays. Est-ce que nous les avons administrées d'une façon satisfaisante, sagement? Avons-nous fait preuve de compétence? A entendre parler nos adversaires, et même quelques gens bien intentionnés qui font mine d'être de nos amis, nous nous laissons aller au gré des flots, sans

regarder la boussole, aveugles à tous les récifs qui menacent le navire et sans prendre ces sages précautions qui assureraient notre salut.

La règle qui doit s'appliquer à nous est la même qui s'applique à tout administrateur de biens privés: l'on ne juge de sa compétence que par les difficultés qu'il a dû vaincre; en d'autres termes, par l'état de la succession qu'on lui a mise entre les mains.

Pour continuer le même ordre d'idées que tout à l'heure, l'on jugera mieux de l'habileté du navigateur, de son courage, de sa prévoyance, s'il a parcouru avec succès des mers agitées et dompté les vents et les tempêtes.

### L'HÉRITAGE DE 1911.

Qu'avons-nous reçu en 1911! En politique, tout s'oublie vite, et plus rapidement encore lorsqu'un événement de suprême importance vient absorber et angoisser l'attention générale. Depuis deux ans, tout est à la guerre. On ne pense qu'à cela. Tout tourne autour de cela: projets de familles, perspectives d'affaires, intentions d'avenir; il n'est rien qui échappe à cet immense conflit que l'on croyait devoir durer si peu à cause des colossales proportions et qui hélas! menace de durer encore longtemps.

Sans doute, la guerre nous a jeté sur les épaules des devoirs et des responsabilités auxquels nous ne voulons ni ne songeons à échapper. La guerre a été notre principale préoccupation. Contribuer au succès de la grande cause, à la victoire finale, a été notre souci de tous les jours; mais nous avons eu aussi d'autres problèmes à résoudre, et pas des moins importants.

Je ne vous apprends rien en disant que toute prospérité a sa réaction. C'est l'histoire du monde. Et la volonté populaire nous a remis le pouvoir au moment où la réaction commençait, et avec des obligations de toutes sortes que la guerre n'a fait qu'accentuer.

De quoi était faite la prospérité dont nous avons joui de 1905 à 1910? Du mouvement général des affaires dans le monde entier, un peu; mais surtout de la construction des voies de transport au Canada. Tout ce que l'on a fait dans ce sens était-il urgent ou seulement nécessaire? Avions-nous besoin de trois transcontinentaux? Pour le moment, je ne discute pas, je prends simplement les faits tels que je les trouve.

#### Le G. T. P. et le C. N. R.

Pour construire deux grands chemins de fer, il fallait de l'argent. Le Canadien-Pacifique le trouvait dans ses caisses ou sur la garantie de son actif. Le Grand-Tronc-Pacifique et le Canadien-Nord le demandaient aux gouvernements,—aux gouvernements des provinces comme au gouvernement d'Ottawa,—sous forme de garantie ou de comptant. Oui, l'on oublie vite, moi, tout le premier; et j'ai été simplement stupéfié du chiffre des obligations provinciales et fédérales que représentent ces deux entreprises.

Ottawa, la Saskatchewan et l'Alberta ont endossé 91 millions de valeurs du Grand-Tronc-Pacifique, sans compter les 25 millions d'argent comptant prêtés par le Canada à la même compagnie.

Quant au Canadien-Nord, les chiffres sont encore plus considérables. L'endossement d'Ottawa représente 104 millions et celui des provinces 107 millions. Ajoutez à

cela le coût du Transcontinental, quelque chose comme 900 millions, et vous avez un grand total de 597 millions de dollars dont la plus grande partie a été empruntée et sur laquelle il faut que l'intérêt se paye.

Voilà l'un des legs dont nous avons hérité.

### Le Transcontinental.

De plus, le Transcontinental nous reste sur les bras. C'est notre faute, a-t-on dit. Nous pourrions répondre qu'il y a bien un peu d'intérêt au fond de la prétention de ceux qui veulent nous rendre responsables de cet état de choses. Mais l'on discuterait longtemps sur ce sujet.

Prenons le fait brutal qui ne peut être contredit.

Nous exploitons le Transcontinental de Québec à Moncton depuis deux ans, et de Québec à Winnipeg depuis six mois. Ce qui est possible pour nous l'est également pour le Grand-Tronc-Pacifique. Pourquoi ne le fait-il pas? Son contrat ne l'oblige pas à payer un sou d'intérêt avant sept ans. Il n'avait qu'à mettre des locomotives et des wagons sur la voie et des agents aux stations. Croyez-vous qu'il ne le ferait pas s'il y trouvait son avantage? Il refuse, et nous voilà obligés en l'espace de quelques mois d'outiller ce chemin de fer à même le matériel de l'Intercolonial et ce que nous avons pu acquérir ailleurs. Que ceux qui ont un peu souffert de l'exploitation des chemins de fer du gouvernement pendant un certain temps songent à la situation qui nous a été faite.

Le Grand-Tronc-Pacifique a refusé d'exploiter le Transcontinental parce qu'il n'y trouverait pas son profit et

que sa position financière mettait le gouvernement dans l'impossibilité de prendre des mesures de rigueur. Il ne peut contredire cette assertion celui qui connaît la lettre du président du Grand-Tronc à sir Robert Borden, suppliant le gouvernement de prendre le Grand-Tronc-Pacifique à charge du pays:—

Etant données les conditions actuelles, il est tout à fait impossible au Grand-Tronc de faire honneur aux obligations extraordinaires du Grand-Tronc-Pacifique,

écrivait M. Smithers, président du Grand-Tronc, au premier ministre, le 10 décembre 1915. " Nous sommes au bout de notre fuscau avec le Grand-Tronc-Pacifique ", ajoutait-il. " Le premier versement d'intérêt que le Grand-Tronc-Pacifique devra payer après le 1er janvier 1916, écherra le 1er mars et sera de près de un million et nous ne voyons pas actuellement de perspective de faire ce paiement."

### Quelle sera la solution ?

En résumé, nous avons trouvé, en 1911, deux grands chemins de fer en construction dont l'un ne se souvient qu'à force de recours à la garantie ou au trésor public, dont l'autre nous demande de le prendre sur nos épaules, et un troisième tronçon dont il nous faut tirer le meilleur parti possible. Jusqu'à date, nous avons fait ce que le devoir nous dictait pour les sauver tous les deux et, par-dessus tout, le crédit du pays. Ne croyez pas que ça été tâche agréable et facile pour le ministre des Finances de trouver l'argent pour racheter 33 millions

d'obligations du Grand-Tronc-Pacifique, dont les prêteurs ne voulaient pas, six à dix millions pour couvrir la différence entre la valeur au pair et le prix de revient de certaines émissions placées par le Grand-Tronc-Pacifique lui-même, plus dix millions pour lui permettre de continuer ses travaux, et une quinzaine de millions pour le Canadien-Nord, sans compter les intérêts que nous devons payer durant trois ans pour les endossements de 1911 et de 1914, conformément aux contrats sanctionnés par le Parlement.

Si du moins cela disposait définitivement du problème des chemins de fer au Canada!

Fasse le ciel que nous ne commençons pas trop tard! s'était écrit sir Wilfrid Laurier en présentant ces projets au Parlement en 1903. Fasse le ciel que nous eussions attendu quelque peu, pourrait-on dire aujourd'hui!

Du succès ultérieur, nul ne doit douter. Du développement du pays sortiront avec le temps les sources de revenus nécessaires à l'équilibre du budget de ces deux grandes compagnies. Mais d'ici à quelques années, surtout si la guerre dure, il est à craindre que les difficultés se prolongent et que nous soyons obligés de trouver une nouvelle solution pour conserver au Canada la renommée jusqu'ici intacte de son crédit.

Prenez tous ces chemins de fer et faites-en un grand réseau national, conseillent quelques-uns. Cela est bientôt dit que nous devrions acquérir ces immenses entreprises pour en faire la propriété de l'Etat.

Si, avant de pousser deux immenses projets de chemins de fer, l'on eût fait étudier tout le problème de transport, au lieu de se contenter de jeter aux députés une prétendue "montagne d'informations" vagues, l'impasse actuelle eût pu être évitée.

Et c'est pour tâcher d'éviter les erreurs du passé,— car tout riche qu'il soit de ressources encore inexploitées, le Canada ne pourra subir indéfiniment sans danger ces entailles à sa fortune,—c'est pour tâcher d'éviter ces erreurs, dis-je, que nous faisons appel à l'expérience et à la compétence d'hommes comme le président du New-York Central, de sir George Paish<sup>(1)</sup> et de sir H. Drayton, afin qu'ils nous préparent des données suffisantes pour appuyer une action intelligente et réfléchie et adaptée aux circonstances difficiles que nous traversons.

Le problème qui se présente est un des plus difficiles que le Canada ait eu à solutionner, et il nous faudra bien des heures de travail et des moments d'anxieuse considération avant que nous ayons pu sortir le pays d'une impasse où l'ont plongé l'imprévoyance et la vanité du chef libéral.

### Conséquences économiques.

Pendant un certain temps, la construction intense des chemins de fer avait produit au pays une prospérité extraordinaire et ceci m'amène à vous faire quelques considérations sur les conséquences économiques de cet état de chose.

L'immigration avait suivi l'argent. Par centaines de mille nous étaients venus non pas des gens avec l'intention de s'établir au pays, mais désireux de gagner autant que possible à la construction des chemins de fer. Ainsi s'en retournait en Europe une partie de l'argent que nous y allions chercher. Puis, les travaux diminuèrent de mois en mois et cessèrent à peu près complètement, laissant au dépourvu un contingent considérable de population qui

<sup>(1)</sup> Sir George Paish, malade, a été remplacé depuis par M. W. M. Ackworth, de Londres.

avait peu d'aptitudes et encore moins de désir de cultiver la terre. Il y eut quelques semaines de crise aiguë, résultat inévitable de la témérité antérieure; et toute cette prospérité basée sur la construction générale et la spéculation qui l'accompagna, menaçait de tourner au désastre. Le capital européen s'effraya, nos institutions financières dressèrent l'oreille, le revenu public diminua. Sans être désespérée, la position était loin d'être rose, et elle devait s'aggraver davantage quelques mois après, lorsque l'effroyable corps à corps des cinq plus grandes puissances du monde devint inévitable. De l'aveu des meilleures autorités, et de bien d'autres esprits qui ne l'avouent pas, mais qui ne lui en gardent pas moins une reconnaissance intime, la situation fut sauvée par la clairvoyance et le courage du ministre des Finances, sir Thomas White, qui prit les mesures nécessaires pour arrêter toute panique, rassurer les prêteurs de Londres et donner aux opérations de banque l'aisance voulue pour faciliter une transition délicate. Il y eut quelque gêne, mais en somme la sécurité revint, dissipant les craintes et ramenant la confiance.

Les chiffres sont généralement ennuyeux. Il en est cependant qui parlent si énergiquement que je me permets de vous les citer. Après deux ans d'administration, nous avons réduit la dette de quatre millions et le service des intérêts de près de un million, en dépit des sommes énormes dépensées au parachèvement du Transcontinental. Nos achats à l'étranger avaient quelque peu diminué, mais nos exportations compensaient si bien ce fléchissement que le total de notre commerce atteignait un milliard 129 millions de piastres (\$1,129,000,000).

### L'action du gouvernement.

Avec la guerre, il fallait craindre une diminution appréciable et durant quelques mois ce fut la perspective régulière de chaque semaine. Cependant, l'année 1915 nous donnait encore un commerce total de un milliard 120 millions, et l'année courante promet de dépasser de centaines de millions tous les records antérieurs. D'avril à la fin d'août seulement, le Canada a importé et exporté pour une valeur de 768 millions, et, si l'on compte l'importation et l'exportation du métal, le total touche au milliard, exactement 987 millions!

Vous en connaissez peut-être qui, s'ils étaient à notre place, réclameraient pour eux tout le mérite de cet extraordinaire mouvement commercial. Quant à nous, nous nous contentons d'en réclamer une partie, celle qui est due à l'impulsion donnée aux affaires par sir George Foster, à sa campagne de stimulation et d'encouragement aux manufacturiers, aux négociants; à l'activité de sir George Perley, à Londres, où il n'a cessé de faire valoir les intérêts canadiens; à l'esprit d'entreprise du ministre de la Milice qui décida les manufacturiers canadiens à essayer la fabrication des munitions de guerre; à la campagne de production intense dirigée par le ministre de l'Agriculture, enfin, aux efforts constants de sir Robert Borden pour obtenir les moyens de transport nécessaires à l'échange de tous ces produits qui, en dépit de tout, maintient au Canada une prospérité si constante que tous les emprunts requis pour la guerre demandés jusqu'à présent ont été deux fois couverts par nos propres concitoyens au nombre de plus de trente mille!

Et remarquez que notre commerce ne grossit pas seulement que de la fabrication des munitions. Depuis avril

dernier, le chiffre de nos exportations agricoles dépasse 220 millions!

Durant le mois d'août seul, nos importations ont presque doublé et nos exportations ont plus que doublé; et la vente de produits agricoles à l'étranger a dépassé un million par jour.

### Notre position financière.

Evidemment cette activité des affaires influe sur le trésor public. En quel état se trouve maintenant le budget du Canada?

La question ne manque pas d'importance, étant données notre participation à la guerre et les dépenses si considérables qu'elle impose. Voici les derniers chiffres:—

Le revenu du mois d'août a été de 16½ millions, comparé à 14½ millions en 1915, et le revenu des cinq premiers mois de l'année est de 84 millions, comparé à 60 millions en 1915. La dépense ordinaire est restée à peu près au même chiffre, \$38,906,000 en 1916 et \$38,870,000 en 1915. A ce chiffre, il faut ajouter huit millions trois cent soixante-dix-huit mille piastres (\$8,378,000) de dépenses extraordinaires pour les cinq premiers mois de l'année, comparé à \$18,898,000 pour la période correspondante de 1915. Toutes dépenses comprises, moins celles de la guerre, bien entendu, il nous reste donc pour les cinq premiers mois de cette année un surplus de \$36,000,000 qui couvre près de la moitié des dépenses de guerre des cinq premiers mois de l'année qui ont été de \$76,000,000.

Est-ce que ce résultat ne mérite pas quelque considération? Je veux bien concéder que cet argent vient de tous les contribuables, mais le nerf de guerre de tous les

gouvernements ne vient-il pas de la même source? *Etait-il possible de faire mieux?—On ne manque pas de le prétendre, mais ceux-là même qui le crient si fort ont-ils quelque exemple de leur propre initiative à nous citer au témoignage de leur sincérité? Je n'insiste pas pour le moment; il sera toujours temps de faire les comparaisons dont nous n'aurons pas trop à souffrir.*

Au début de la guerre nous avions à choisir entre deux alternatives: l'une, arrêter toutes les constructions commencées ou ajourner les travaux les moins urgents. Tout interrompre eut été ajouter un excès à un autre et forcer une crise déjà assez sérieuse d'elle-même. Nous avons préféré procéder par degrés et je crois que l'expérience a pleinement justifié notre attitude. Petit à petit la situation économique a repris son assiette, et, l'immeuble excepté, qui n'est cependant pas complètement inactif, la situation est excellente. L'élément essentiel de toute prospérité, l'agriculture, est florissante, l'industrie est active, le travail est abondant; au dire d'un rapport officiel qui n'émane pas du gouvernement, le chômage diminué dans une proportion considérable à Montréal. me. Bref, si ce n'étaient les deuils que la gloire apporte à tant de nos familles, bien peu se ressentiraient des effets de la guerre.

### En prévision de l'avenir.

Et nous n'avons pas fait que cela. Bien que préoccupés du présent, nous savons, comme le disait le chef libéral, que "gouverner c'est prévoir", et l'avenir qui devra porter sa part du fardeau que cette guerre nous impose est également l'objet de notre attention. Nous

faisons étudier actuellement le problème des transports, la question économique, les relations commerciales d'après-guerre par des spécialistes. Nous préparons les voies aux modifications nécessaires à la transition de l'état de guerre aux conditions de paix qui nous ramènera des soldats victorieux, dignes de tous les égards, en même temps que le retour aux œuvres de vie et de conservation. Il faudra être prêts. Il faudra que notre sol produise davantage, car les relations commerciales dues à la guerre nous assureront des marchés plus accessibles en Europe, et le coût de la vie ne pourra diminuer ici que si notre agriculture rend assez pour fournir à toutes les demandes. Il faudra que notre industrie s'adapte aux besoins nouveaux des marchés étrangers afin que le travail employé aujourd'hui à la fabrication des munitions retrouve aussitôt d'autres objets à son activité.

L'autre soir, à Maisonneuve, sir Wilfrid Laurier a énuméré une série de questions qui sont actuellement soumises à l'étude des différents groupes du parti libéral. Nous sommes heureux de voir que quelquefois ces messieurs, fatigués sans doute de l'œuvre de destruction qu'ils veulent accomplir, pensent quelque peu aux choses durables et utiles. Il ne faut pas cependant qu'ils poussent la naïveté jusqu'à croire que le gouvernement ferme les yeux à l'importance des questions qui naîtront pour le Canada après la guerre. Pour le moment, je ne veux donner que trois exemples de la part que nous prenons à l'étude de ces graves problèmes. Dès le mois de juin 1915, le gouvernement nommait une commission sous la présidence d'un de ses membres, sir James Loughheed, dont la mission était d'étudier les questions d'immigration, d'agriculture, de transport, des emprunts

de capital, des marchés et des produits alimentaires, surtout quant à la stimulation à donner à la production dans le pays, afin de répondre aux conditions d'après guerre. Cette commission est actuellement à l'œuvre et a déjà fait un rapport intérimaire.

Sir George Foster, toujours infatigable lorsqu'il s'agit des intérêts du pays, parcourt actuellement le Canada avec les délégués de la Commission Impériale et fait étudier sur place nos industries et nos manufactures, en même temps qu'il fait connaître aux délégués des autres possessions britanniques les immenses ressources de notre agriculture.

Au cours de l'été, une mission canadienne a visité l'Angleterre, l'Italie et la France pour étudier les besoins de ces trois pays, au point de vue industriel surtout, afin que nous puissions autant que possible remplacer chez eux ce que leur fournissaient les Allemands; et à ce propos, qu'il me soit permis de mentionner les services éminents qu'ont rendus en France surtout nos deux compatriotes, le sénateur Beaubien et monsieur Edmond Dupré, de Québec, qui, par leur parole chaude, sympathique et éloquente, nous ont ouvert tous les cœurs et assuré toutes les bonnes volontés.

#### Coopération nécessaire.

L'agriculture et l'industrie, tels sont les deux principaux éléments de force matérielle d'un pays. Trop souvent on a tenté de mettre leurs intérêts en contradiction. Notre ambition est de les pousser à se mieux comprendre, à se rapprocher, à s'entraider l'une et l'autre. Et c'est aussi notre intérêt, le véritable intérêt national. Quel que soit

l'effort que la guerre nous ait demandé et nous demande encore, si nous en sortons plus unis du point de vue économique aussi bien que du point de vue national, appréciant mieux les ressources immenses de notre pays, ses avantages matériels incomparables à nuls autres, les libertés dont nous jouissons, disposés à utiliser pour le bien commun les qualités différentes mais non moins nécessaires les unes que les autres des deux grandes races du Canada, l'avenir n'a rien de menaçant pour nous. Mais quoi! la réponse populaire n'est-elle pas déjà une garantie de l'avenir? Qu'est-ce que cette abondante souscription aux emprunts sinon le témoignage le plus péremptoire que la confiance abonde partout? Pour une piastre que nous demandons on nous en offre deux. C'est un placement que l'on fait, sans doute, mais souscrirait-on autant si l'on doutait de la sécurité du placement? L'on sent que la victoire lente à nous sourire, comme si elle voulait nous faire comprendre que rien ne se gagne sans labeur, sans effort et sans sacrifice, s'en vient sûrement, apportant à tous ceux qui l'auront méritée, avec la gloire qu'elle projetera dans l'histoire, les avantages d'une longue paix et, espérons-le, le sentiment plus profond de la justice sans laquelle aucune nation ne peut jouir d'un réel progrès.

### LA QUESTION BILINGUE.

Il ne faut cependant pas croire que nous n'ayons eu que des questions économiques à régler et des chiffres à mettre en ordre. D'un autre point de vue, notre tâche a été, dernièrement encore, rendue plus difficile à accomplir, parce qu'en certains milieux, l'on a cru que nous ne

faisons pas aux règles de la justice, la part qui leur revient dans l'administration des affaires de ce vaste pays.

J'aborde maintenant une question délicate: la résolution présentée à la Chambre des communes par M. Lapointe, au sujet de l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario.

Il y a eu divergence d'opinion au sein du parti et quelques-uns de nos amis ont cru devoir voter en faveur de la résolution.

Nous devons au pays et au parti de donner les raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de s'opposer à l'adoption de cette résolution.

Je ne désire pas discuter le mérite de cette question importante des droits du français dans l'Ontario. Elle est soumise aux tribunaux. Le Conseil privé doit se prononcer sous peu. Il serait inconvenant pour moi d'entrer dans le mérite du débat.

Parlant non pas comme ministre du cabinet fédéral, mais comme simple citoyen de ce pays, je puis bien dire qu'il est pour le moins regrettable que dans les circonstances, une législature ait pris sur elle de soulever une discussion qui devait nécessairement faire naître une division entre les deux races qui sont appelées à vivre à côté l'une de l'autre, et auxquelles, dans le moment, on demande les plus grands sacrifices. Toucher à la langue française, c'est toucher à ce que nous avons de plus cher dans le monde. On me dira sans doute que le règlement 17 dont on se plaint a été adopté en 1913, avant la guerre. Oui, mais le statut en vertu duquel les écoles bilingues d'Ottawa ont été fermées, jetant 4,000 enfants dans la rue, a été passé en pleine guerre, en février 1915, et pendant que la validité du règlement était soumise aux juges du pays.

Avec tout le respect dû à la législature d'Ontario, je puis bien dire que le vote de cette mesure, même si elle était jugée nécessaire, était d'une politique malhabile et grosse de conséquences désastreuses, du point de vue du Canada et de l'Empire.

Personne ne veut supplanter la langue anglaise, ni faire du français la langue unique du Canada. Mais nous, les Canadiens-français, nous entendons parler le français, comme nos mères nous l'ont enseigné, et la moindre atteinte portée à nos droits à cet égard ne peut avoir pour conséquence que la division, le trouble et la haine entre les deux grandes branches de la famille canadienne.

Ceux qui, du côté ministériel, ont voté contre la résolution et ceux qui ont voté en faveur, avaient les mêmes sentiments à cet égard; ils différaient seulement sur les moyens à prendre pour arriver au même résultat.

Je veux vous relire la résolution, non pas la traduction fautive contenue dans le Hansard, mais une traduction que j'ai faite moi-même avec soin. La voici:—

“Que tous les mots après le mot “que” dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants: Depuis longtemps la politique constante de la Grande-Bretagne en pays passant sous la puissance de sa Couronne, par traité ou autrement, a été de respecter la religion, les usages et le langage des habitants qui devenaient ainsi sujets britanniques; que les sujets d'origine française de Sa Majesté dans la province d'Ontario se plaignent qu'une législation récente les a, dans une large mesure, privés du privilège de faire instruire leurs enfants en français, privilège dont eux et leurs pères ont toujours joui depuis que le Canada est passé sous la souveraineté de la Couronne britannique;

“ Que tout en reconnaissant pleinement le principe des droits provinciaux et la nécessité de donner à tout enfant une instruction anglaise complète, cette Chambre, particulièrement en ce temps d'anxiétés et de sacrifices universels, alors que toutes les énergies devraient concourir au triomphe de la guerre, suggérerait respectueusement à l'Assemblée législative qu'il serait sage de ne laisser subsister aucun doute que l'enseignement de la langue maternelle aux enfants d'origine française ne doit être aucunement gêné.”

#### IncurSION dangereuse.

Les pouvoirs de chaque corps législatif sont clairement définis par la constitution écrite du pays. La question de l'éducation est réservée expressément à l'action des législatures, excepté dans un cas bien déterminé. Pas une province, plus que la province de Québec, n'est intéressée à ce que le pouvoir central n'empiète pas sur ce domaine. Nous avons nos institutions, nos méthodes propres qui ne sont pas comprises en général par les autres provinces. Nous avons jugé qu'il serait dangereux de permettre au Parlement fédéral de faire la moindre incursion dans un champ qui est réservé aux seules législatures. Une fois la porte ouverte, on ne saurait plus la fermer et notre vote était un avertissement solennel, pour longtemps à venir, que nous résisterions jusqu'au bout à tout empiètement de ce côté.

Comme je l'ai dit, la question était soumise aux tribunaux. Ceux-là même qui étaient les plus intéressés avaient demandé au tribunal suprême de se prononcer sur le litige.

Le pouvoir législatif n'avait aucune raison, même de paraître vouloir se substituer au pouvoir judiciaire.

J'affirme de plus que la démarche de M. Lapointe était nuisible à la cause elle-même, en ce sens qu'elle paraissait être, sous des dehors pacifiques, une sommation par le Parlement fédéral à une législature, relativement à une question sur laquelle seule elle avait juridiction et que par là même elle était une provocation qui devait entraîner une résistance plus grande de la part de nos adversaires. C'est en effet ce qui est arrivé; ceux qui sont opposés aux écoles bilingues ont fait bloc, la presse hostile a pris feu et l'on a répété partout que, dans les affaires d'instruction publique, on ne s'en laisserait pas imposer par le Parlement fédéral. Nous avions d'ailleurs un précédent à suivre. L'on se rappelle encore l'agitation qui se fit dans toutes les provinces anglaises lorsque la législature de Québec passa la loi réglant la question dite des biens des Jésuites. La salle du Conseil exécutif fut inondée de requêtes demandant le désaveu de la loi. Sir John Macdonald tint tête à l'orage; il refusa de désavouer la loi parce que, prétendait-il, la législature de Québec était pleinement dans son droit en passant la mesure. La question fut amenée en Chambre, une motion blâmant le gouvernement fut proposée; mais, encore une fois, sir John refusa de se rendre aux clameurs des extrémistes et il fit voter son parti en faveur de l'autonomie des provinces. Ce que firent les protestants anglais dans cette circonstance, nous les catholiques français, nous devons le faire, lorsqu'il s'agit d'appliquer les mêmes règles et de respecter les mêmes principes.

Était-ce réellement le salut de la sainte cause de la langue que sir Wilfrid Laurier et M. Lapointe avaient à

œur! Comment se fait-il alors qu'ils n'aient pas blâmé en même temps le gouvernement libéral du Manitoba qui, non content de restreindre l'enseignement du français, l'avait formellement interdit et avait par un simple trait de plume rayé une des clauses les plus importantes qui formait partie du traité conclu entre le gouvernement fédéral et la province pour effectuer un règlement définitif de la question des écoles du Manitoba? S'il était utile de faire la leçon au gouvernement conservateur d'Ontario, il y allait de l'honneur du chef libéral de féliciter ceux qui violaient impudemment une convention solennelle établissant à jamais les droits des parties contractantes.

### **LA GUERRE ET SES CONSÉQUENCES MONDIALES.**

Toutes ces questions que je viens de traiter sommairement ont sans doute leur intérêt; elles appartiennent à l'administration des affaires intérieures de notre pays. Mais vous sentez tous que je dois parler de la guerre et de la part que nous y prenons.

Jamais le souvenir de ce que j'ai vu en France, au cours de ma visite l'été dernier, ne s'effacera de ma mémoire. J'avais bien lu le récit lamentable de la cruauté, de la barbarie des Allemands, mais, ayant parcouru une partie des régions dévastées de la France, j'ai vu de mes yeux les ruines, la désolation et la misère que l'ennemi a semées dans ce beau pays; les églises dévastées, les maisons brûlées, saccagées, démolies par le feu et le canon, les communes autrefois riantes et prospères, des monceaux de ruines. J'ai entendu des témoins oculaires de ces actes de haine et de vengeance me raconter com-

ment les Allemands avaient mis le feu de maison en maison, comment ils avaient massacré les habitants, égorgé les enfants, violé les femmes.

Je suis allé jusqu'à la ligne du feu et j'ai vu les héroïques soldats de la France, les uns rentrant du front, les autres s'y rendant, tous portant sur leurs traits la froide détermination de repousser l'ennemi hors de la France et de le chasser jusque dans ses derniers retranchements.

Il ne faut pas croire cependant que les travaux ordinaires de la vie sont suspendus. J'ai traversé le champ de bataille de la Marne et si ce n'était des croix qui marquent les tombes de ceux qui ont été fauchés par la gloire, l'on ne dirait jamais que sur ces plaines s'est déroulé un des plus grands événements de l'histoire. Les champs sont cultivés jusqu'au bord des dernières tranchées. Tandis que les hommes en état de porter les armes se battent sur la frontière, les femmes, les vieillards et les enfants travaillent aux moissons.

Et c'est ainsi qu'en France tous les efforts sont concentrés vers un seul but patriotique: remporter une victoire définitive sur l'ennemi.

Quel magnifique spectacle et quelle inspiration pour nous!

J'étais à Paris le 14 juillet, la fête nationale, et j'ai vu passer devant le commissariat canadien la parade des troupes alliées. Il y avait là les représentants de l'héroïque armée belge, les Ecossais, les Australiens, les soldats de la Nouvelle-Zélande, les Indiens, les Russes qui marchaient en chantant; les représentants de toutes armes de la glorieuse armée française; et que nous étions orgueilleux de voir dans le défilé les troupes canadiennes comman-

dées par le major Dubuque, de Montréal. Tous nous avons frissonné d'orgueil en voyant passer nos compatriotes et nous envious leur sort.

Quelle gloire en effet que de participer à une guerre dans laquelle le monde a été entraîné pour défendre la majesté sacrée des traités, l'indépendance des petits états, l'expansion légitime des relations commerciales des nations, la liberté des peuples et les principes du droit international qui sont la base du progrès bien ordonné et de la prospérité des nations.

Personne aujourd'hui, en dehors de l'Allemagne, n'ose soutenir que la guerre n'a pas été allumée par les empires du centre et personne ne se fait illusion sur le but de la guerre: l'hégémonie de l'Allemagne et sa domination du monde entier. Ceux qui veulent réfléchir ne peuvent s'empêcher d'admettre que dans cette guerre l'Angleterre a été entraînée pour sa propre défense, et que l'Angleterre y prenant part, tout l'Empire, tous les Dominions, se sont trouvés par le fait même en état de guerre.

Le Canada a noblement répondu à l'appel. J'en atteste les tableaux d'honneur qui sont publiés tous les jours. Nous payons largement l'impôt du sang.

Le courage de nos fils fait l'admiration du monde.

Nos hommes publics faisant cesser leurs disputes se sont unis pour nous indiquer notre devoir. Les chefs spirituels de la nation, comme à chaque époque mouvementée de notre histoire, ont fait écho à la voix de nos hommes d'Etat.

### **Le Canada et la guerre.**

Pour la centième fois, disons que si l'on prend la loi et la constitution, au pied de la lettre, il n'y avait pas

d'obligation de participer à cette guerre. Mais tout nous y portait: notre situation comme membres de l'empire britannique attaqué, l'unanimité avec laquelle ont répondu toutes les possessions de l'empire à travers le monde, la voix du sang, la reconnaissance, et je dirai, spécialement pour cette partie du Canada, notre intérêt bien entendu.

On a ressuscité dernièrement la doctrine étrange que parce que le Canada est une colonie, il n'est pas obligé de participer à la guerre, et l'on essaie d'étayer cette proposition sur une parole prononcée dernièrement par le Secrétaire des Colonies, M. Bonar Law. L'interprétation donnée au discours du ministre impérial est une interprétation fausse.

Il n'y a pas d'obligation dans ce sens, que rien dans la loi écrite ni dans la constitution ne nous dit que lorsque la métropole est en guerre, nous sommes obligés de lui envoyer des troupes, mais, du moment que l'Angleterre est en guerre, forcément nous le sommes aussi, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas.

Nos côtes sont exposées à l'attaque et si Vancouver, Halifax, Québec n'ont pas été jusqu'ici bombardées par l'ennemi, c'est parce que la flotte allemande a été réduite à l'impuissance.

L'on dit encore que l'Angleterre doit défendre ses colonies! Et pendant que les Anglais se battent dans cette lutte suprême où il s'agit de savoir si nous allons continuer à jouir de nos libertés; pendant que les autres Dominions comprenant leur rôle et leurs obligations, se lancent dans la fournaise, nous allons rester les bras croisés, spectateurs calmes et immobiles d'une guerre d'où peuvent

sortir les changements les plus calamiteux pour notre existence nationale!

J'ai dit et je le répète que les premières lignes de défense du Canada sont aujourd'hui dans le nord de la France.

J'ai dit et je le répète que si l'Angleterre était vaincue, la France battue, la Russie refoulée dans ses steppes, les premiers à se ressentir du changement au point de vue de l'état social, de la constitution, de la liberté, ça seraient les habitants du Canada. Je répète ce que disait monseigneur l'archevêque de Montréal dans une circonstance mémorable: "Je ne veux pas devenir sujet allemand!"

#### Le rôle de l'Angleterre apprécié par un Français.

L'Angleterre ne fait pas sa part, crie-t-on dans certains quartiers. Quand elle le fera il sera temps pour les colonies de marcher, si on a encore besoin d'elles. On jette un voile sur le rôle de la marine britannique, rôle extraordinaire et qui a mérité les éloges universels. Laissez-moi vous citer ce qu'a dit de la part prise par la marine anglaise au début de cette guerre, un Français éminent, M. Lacour-Gayet, membre de l'Institut:—

"Le mérite des escadres anglaises et françaises, écrit-il, c'est d'avoir occupé les mers sans un instant de retard et de les avoir complètement nettoyées du seul fait de leur présence au large; c'est là un service militaire dont on ne saurait assez dire tout le prix. Si les escadres anglaises n'avaient pas fait la police des mers du nord dès la première heure, au moment

même où les régiments allemands violaient la neutralité de la Belgique, les pires dangers menaçaient la France à coup sûr; l'escadre allemande gagnait la haute mer; du côté du Cotentin ou du côté de la Bretagne méridionale, elle tentait un débarquement qui avait des chances de succès et eût été alors pour les armées françaises un mouvement enveloppant à grandissime envergure, autrement périlleux que la manœuvre de Von Kluck. Mais la marine anglaise avait pris des positions de combat, elle commandait, elle barrait toutes les routes; l'escadre de Kiel comprit que le coup était manqué, qu'elle était condamnée à rester sur place, puisqu'elle ne pouvait pas de vive force s'ouvrir un passage; c'était donc aux armées de terre de tenter, à elles seules, la grande manœuvre d'encerclement, si elles en étaient capables. De ce seul fait, l'Allemagne avait perdu plus de la moitié de ses chances.

“Alors l'Angleterre, maîtresse des mers du Nord, put envoyer sur le continent, en l'espace d'une quinzaine de jours, l'armée de French qui arriva à temps pour avoir à la bataille de Charleroi, dans la retraite, et à la bataille de la Marne, le rôle admirable que l'on sait. Puis elle envoya, toujours sous la protection de ses escadres, une armée autrement nombreuse que lord Kitchener, si malheureusement disparu, avait créée et organisée par un prodigieux effort de volonté; et depuis lors la maîtrise de la mer lui permit d'entretenir et d'augmenter au jour le jour cette seconde armée, avec autant de sécurité et de méthode que si elle était sur le sol même de l'Angleterre, au lieu de se trouver de ce côté-ci du détroit.”

L'Angleterre n'était pas prête et au début de la guerre elle n'a pu envoyer que 60,000 hommes avec des munitions qui ne pouvaient durer plus d'une semaine, mais depuis, quel effort gigantesque n'a-t-elle pas fait? Elle a mobilisé au delà de quatre millions d'hommes, plus d'un million de ses soldats sont actuellement en France; le territoire de la Grande-Bretagne est devenu une mine inépuisable de munitions et, à l'heure qu'il est, il se forge dans quatre mille fabriques des canons, des obus, des munitions de toutes sortes. Entre Douvres et Calais, Folkestone et Boulogne, il y a un flot continuel d'hommes, de canons, de chevaux et de munitions de toutes sortes, qui se déversent sur les côtes françaises.

L'une des choses qui m'a frappé le plus pendant mon voyage en Europe, ça été l'admiration des Anglais pour les Français et l'admiration des Français pour l'effort anglais. En Angleterre, on entend de tous côtés cette exclamation: "La France est la plus grande nation du monde", tandis que les Français ne cessent de proclamer que la transformation de l'Angleterre d'une nation paisible et livrée pour ainsi dire entièrement au commerce en un peuple guerrier, mérite tous les éloges.

Il faut songer qu'à part les troupes qui se battent aujourd'hui sur la Somme, l'Angleterre a une armée à Salonique, une armée en Mésopotamie, une armée en Egypte, une armée aux Indes. Et, pardessus le marché, ses coffres inépuisables fournissent de l'or à l'Italie, à la Russie, aux nations qui ont été prises au dépourvu.

Si jusqu'à présent nous n'avons pas apprécié à sa juste valeur le lien qui nous unit à la Grande-Bretagne, nous devrions maintenant voir que nous n'avons pas à rougir de la grande nation qui est devenue notre seconde mère patrie.

### Ne confondons pas.

Cependant, il y a des hommes parmi nous qui sèment la haine de l'Angleterre. Ceux-là font une œuvre pernicieuse et remplie de dangers pour l'avenir comme ceux qui ameutent la population de Québec contre les *Anglais* en confondant volontairement les fanatiques de l'Ontario et du Manitoba avec ceux qui combattent à côté des Français pour la liberté du monde.

Les deux causes sont distinctes et séparées et l'on peut être en même temps le champion des Canadien-français au Canada et le meilleur soldat de l'empire sur les champs de bataille de la France. Et laissez-moi vous dire que faire dépendre la participation des Canadiens-français à la guerre du règlement de la question des écoles d'Ontario, ou subordonner l'une de ces questions à l'autre, est de la plus mauvaise politique.

Nous sommes la minorité dans le Dominion. Nous avons incontestablement des droits, mais nous jouissons aussi de privilèges importants. Il est inutile de les énumérer. Faisons un examen de conscience, parcourons un peu nos campagnes, faisons une petite incursion dans nos lois civiles au sujet des relations de l'Eglise avec l'Etat dans la province de Québec. Où l'Eglise catholique est-elle mieux traitée qu'elle ne l'est par la loi dans cette province? Où la langue française a-t-elle plus de droits qu'elle n'en a ici? Sommes-nous intéressés à conserver cet état de chose qui nous a été donné?

Quand j'entends certains personnages menacer de briser la Confédération, j'aurais envie de rire si l'on ne devait pas s'attrister de voir qu'il y a des gens sérieux qui croient la menace sérieuse. La Confédération n'est pas

un pacte que l'on peut rompre à volonté. Elle est basée sur un statut impérial qu'il faudrait faire rappeler par le parlement qui l'a adopté. Depuis quand les minorités gouvernent-elles dans le régime parlementaire? Et pense-t-on réellement que parce que l'une des parties contractantes croit avoir à se plaindre de l'autre, le parlement impérial se rende facilement à la voix de ceux qui demanderaient de réduire à néant une organisation dont l'Empire britannique tout entier est justement orgueilleux?

### Le danger de l'exagération.

Ce dont nous souffrons le plus c'est de l'exagération des deux côtés. N'allez pas croire que tous les extrémistes soient dans la province de Québec. Loin de là. Il y a une certaine école dans Ontario qui paraît s'être donnée pour mission de rendre impossibles toutes relations amicales entre les deux races. Je vois les journaux de la province sœur, et vraiment je suis révolté en lisant presque tous les jours dans certaines feuilles les calomnies les plus grossières, les injustices les plus flagrantes, les injures les plus basses.

Mettons de côté pour un instant l'intérêt national et l'entente et la bonne harmonie qui sont à la base de notre édifice constitutionnel! S' imagine-t-on que tout cela serait de nature à développer un sentiment national, ou même, pour parler d'un point de vue plus étroit, à consolider un parti? Que l'on se détrompe. Les Canadiens-français sont la grande majorité dans le Québec; ils sont partout dans toutes les provinces de la confédération; ils ne demandent pas de faveurs, mais simplement à être traités avec justice, une justice égale pour tous, et que l'on se convainque.

bien d'une vérité démontrée par l'histoire de ce pays: il n'y a pas de parti politique qui puisse survivre au Canada à moins qu'il ne mérite et qu'il ne conserve la sympathie active des Canadiens-français.

La province de Québec n'a pas envoyé une proportion aussi grande de ses enfants à la guerre que certaines autres provinces de la confédération; les raisons en ont été données dans des écrits fort bien faits. Cependant, voyez les tableaux d'honneur dans les journaux. Parmi les tués, parmi les blessés, toujours des noms canadiens-français. Et qu'est-ce que les dépêches ont dit tout dernièrement au sujet de la prise de Courcellette? Les soldats canadiens-français se sont battus avec un élan, une fougue, une furie française qui ont triomphé de tout.

La guerre n'est pas finie, tant s'en faut. On demande encore un million d'hommes. Qu'il ne soit pas dit que la province de Québec a tiré de l'arrière.

Au nom de tout ce que nous avons de précieux, au nom de ce que nous devons conserver dans l'avenir, je supplie mes compatriotes, ceux qui sont en état de porter les armes et surtout ceux qui n'ont pas d'attaches de famille, ceux qui sont libres, de s'enrôler dans les régiments qui sont en voie de formation. L'on parle continuellement, dans des discours patriotiques, de 1815, alors que les Canadiens-français ont sauvé la cok nie à la Grande-Bretagne, de Châteauguay, de De Salaberry. C'est de l'histoire ancienne.

### L'histoire qui s'écrit.

Aujourd'hui, il s'écrit un chapitre de l'histoire du monde, qui éclipsera en dévouement, en sacrifice et en

gloire tout ce que l'humanité a fait jusqu'à présent. Il faut que dans cette œuvre les Canadiens-français fournissent une page digne de celle écrite par leurs aïeux. Autrement, il serait inutile pour nous de parler de notre loyauté à l'Empire britannique et de célébrer la valeur de ceux qui nous ont précédés.

L'automne dernier, j'ai parcouru une partie de la province. J'ai expliqué du mieux que j'ai pu les origines et le but de la guerre, les raisons de notre participation à la grande lutte et notre devoir dans les circonstances. En certains quartiers où on devrait se le rappeler, on semble l'avoir oublié. Mes collègues, messieurs Blondin et Patenaude, ont repris, dans le cours du présent automne, cette œuvre patriotique. L'automne dernier, je suis allé depuis Matane jusqu'à Saint-Sauveur de Québec, et depuis Hébertville du lac Saint-Jean jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli. Je suis prêt à recommencer, et dans cette heure solennelle, voici ce que je propose: Aux dernières élections provinciales, le sort des armes nous a été défavorable. Sir Lomer Gouin paraît avoir la confiance de la province de Québec. Pourquoi lui et ses collègues et l'honorable M. Lemieux, le lieutenant du chef libéral, ne se joindraient-ils pas à nous pour faire le tour de la province de Québec, et, tout en instruisant nos nationaux, leur indiquer clairement et sans ambages quel est leur devoir dans les circonstances?

Cette offre que je fais n'implique pas un reproche et je ne veux pas qu'on l'interprète comme une attaque contre ces messieurs. Je la fais de bonne foi et animé par le seul désir d'amener mes compatriotes à une compréhension complète de leur devoir et des responsabilités qui leur incombent dans le moment.

